

L'Echo - 08 janvier - extraits

Article complet pour les abonnés

<https://www.lecho.be/actualite/archive/Le-vote-des-etrangers-aux-regionales-en-debat/10084949>

Cinq propositions de résolution étaient débattues ce lundi au Parlement bruxellois.

Plusieurs partis ont déposé cinq propositions de résolution en commission des Finances et des Affaires générales du Parlement bruxellois. Elles visent à étendre le droit de vote aux élections régionales, selon des modalités concrètes qui divergent en fonction des partis.

Ainsi, le MR défend l'extension du droit de vote avant tout pour les ressortissants de l'Union européenne résidant à Bruxelles. "Il devient difficile de justifier une vision qui exclut une partie considérable de la population, qui vient s'établir à Bruxelles grâce aux cinq libertés défendues par le projet européen", juge le député Olivier de Clippele, qui a déposé la proposition du MR. Les réformateurs n'ont toutefois pas exclu de d'étendre le droit de vote aux ressortissants non européens, moyennant conditions. C'est ce qu'ont proposé

Le PS et DéFI, (l'ont aussi proposé) et ont assorti l'élargissement du droit de vote aux non-Européens à une condition de domiciliation à Bruxelles d'au moins cinq ans.

Dans leur proposition, les Verts défendent quant à eux le fait de ne pas établir de distinction entre ressortissants étrangers européens et non européens.

Enfin, le CD&V et l'Open Vld ont proposé l'extension du droit de vote régional aux ressortissants de l'UE, mais aussi aux milliers d'étudiants belges qui kotent à Bruxelles et qui sont désireux d'y voter, plutôt que dans leur région d'origine.